

ÉDUCATION. À la suite du Conseil départemental de l'Éducation nationale qui s'est réuni hier à Saint-Lô

Voici comment se dessine la carte scolaire 2025-2026

HIER APRÈS-MIDI, Stéphane Vautier (directeur académique des services de l'éducation nationale de la Manche, Dasen) a dévoilé les grandes lignes de la carte scolaire 2025-2026 dans la Manche.

426
élèves

en moins sont prévus à la rentrée prochaine dans les écoles de la Manche.

Il était entouré d'Olivier Marti (adjoint), Isabelle Cocoual (secrétaire générale) et François Chenal (inspecteur de l'Éducation nationale chargé de l'école inclusive). Le point presse faisait suite au Conseil départemental de l'Éducation nationale qui s'est réuni le même jour à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Manche, installée dans des locaux rénovés depuis décembre 2024, près de la préfecture de la Manche, à Saint-Lô.

Le premier fait marquant est la nouvelle baisse de la démographie scolaire, chiffrée à 426 élèves prévus en moins à la prochaine rentrée. Ce serait

111 élèves en moins en maternelle et 315 en moins au niveau élémentaire.

« On a travaillé à trouver le bon équilibre entre les fermetures et les ouvertures.

STÉPHANE VAUTIER
Dasen

Cette baisse se situe dans la continuité des années précédentes: «Depuis la rentrée 2019, les effectifs scolarisés accusent une baisse de 7,1 % pour s'établir à 32 370 à la rentrée 2024, avec une perte de 400 élèves par rapport à la rentrée précédente (-1,2 %). Pour la rentrée 2025, les prévisions s'établissent à 31 944 élèves, soit un écart prévisionnel de -426 (1,3 %) avec le constat de la rentrée 2024 », chiffre la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Manche.

Ces baisses frapperont aussi de facto les effectifs des collèges sur les années à venir.

En raison de cette baisse démographique, la dotation départementale diminue de deux emplois à la rentrée 2025. Mais le



Olivier Marti (adjoint), Isabelle Cocoual (secrétaire générale), Stéphane Vautier (directeur académique de la Manche) et François Chenal (inspecteur chargé de l'école inclusive) ont dévoilé la carte scolaire 2025-2026. Jean-Philippe MASSIEU

taux d'encadrement ne va pas être dégradé, passant de 6,16 à 6,17 (nombre d'enseignants du 1^{er} degré pour 100 élèves), rassure la direction.

7 ouvertures, 17 fermetures

En cherchant à préserver « les zones rurales les plus fragiles » et les écoles de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), assure Stéphane Vautier, six écoles vont bénéficier d'ouvertures de classes: Sideville et Teurthéville-Hague; Hameau

Baquesne à Cherbourg-en-Cotentin; Beauchamps-Folligny; Sourdeval; Pierreville-Saint-Germain-le-Gaillard; Simone-Veil à Granville (transformation de moyen provisoire en définitif).

Une classe va bénéficier de l'affectation de moyen provisoire à l'école maternelle de Brécey. Et deux classes voient le maintien des moyens provisoires affectés précédemment: Saint-Quentin-sur-le-Homme et Marigny-le-Lozon.

En revanche, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la

Manche prévoit des « mesures de retrait d'emploi (16) concernant 5,4 % des écoles du département »: Avranches - Parisy; Ducey-les-Chéris, élémentaire; Créances; Montebourg - élémentaire; Saint-Sauveur-le-Vicomte; Urville-Nacqueville (La Hague); Siouville-Hague; école Jean-Zay et école Doucet à Cherbourg-en-Cotentin; Ouville; Blainville-sur-Mer - Saint-Malode-la-Lande; Bricqueville-la-Blouette - Heugueville-sur-Sienne - Tourville-sur-Sienne; Camprond - Hauteville-la-Gui-

chard - Le Lorey; Saint-Plan-chers. S'ajoute le retrait de moyens provisoires attribués à une classe à Domjean.

Créations

De plus, le Dasen a annoncé « le ré déploiement de trois postes en centres médico-psycho-pédagogiques » à l'IME Acaïs de La Glacière, à Saint-Lô et à Avranches et « la création de deux postes » qui vont permettre « la création d'un dispositif Ulis à l'école élémentaire de Saint-James; la création d'un poste d'enseignant à l'IME de La Glacière; la création d'un deuxième poste de professeur ressource troubles du comportement; la création de deux postes d'enseignants spécialisés dans le cadre de création de pôles d'appui à la scolarité (NDLR ces PAS remplaceront au fur et à mesure les PIAL. Il y aura 21 à terme pour mailler le territoire) ».

Un poste de conseiller pédagogique départemental savoirs fondamentaux mathématiques sera créé en plus du poste équivalent déjà créé en enseignement du français. Enfin, Stéphane Vautier a annoncé la création de cinq postes de brigade de remplacement sur le département.

• Jean-Philippe MASSIEU

« Ce n'est pas l'an prochain que les effectifs baisseront »

FSU 50

Martine Quesnel et Jérôme Dutron, co-secrétaires de la FSU 50, regrettent que « M. le Dasen n'a pas souhaité entendre les désaccords que nous pouvions lui formuler sur les effectifs ou les situations particulières des écoles envoyés par les directrices et directeurs [...] ». Le directeur académique a donc grandement maintenu le projet qu'il nous avait présentés il y a quelques jours en CSA bien que l'ensemble des organisations syndicales ait voté contre. Le maintien de ce haut niveau de dysfonctionnement ne nous

permet plus d'effectuer notre travail dans de bonnes conditions. Ce n'est pas encore l'an prochain que nous verrons abaisser les effectifs de toutes les classes, créer les postes dont les écoles ont besoin (des RASED, des remplaçants, des plus de maîtres que de classes) ou de permettre l'inclusion correcte des élèves en situation de handicap ou de ceux souffrant de troubles divers. Cette situation est non seulement grave pour les enseignants mais déplorable pour les élèves. Nous regrettons que le projet de carte scolaire maintenu ne réponde toujours pas aux problématiques départementales et aux besoins

de tous les élèves. »

Sgen-CFDT

Richard Viaux et Valérie Levavasseur du syndicat Sgen-CFDT jugent que « le Dasen n'a effectué aucune modification à son projet de carte scolaire: [...] peu d'ouvertures et des choix réalisés dans une opacité totale, les critères présentés par la Dsden comme discriminants ne semblent finalement qu'accessoirs. Si la création de 5 postes de remplaçants est actée, mesure qui peut permettre de mieux couvrir les besoins, 3 postes d'enseignants en CMPP sont supprimés, décision qui va

mettre en difficulté les PEP alors que cette association est déjà fragilisée. Le Dasen a choisi de créer 4 postes hors la classe: un enseignant ressource pour les troubles du comportement, qui peut répondre aux difficultés rencontrées dans certaines écoles; 2 postes en Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) pour répondre à une demande ministérielle et un poste de conseiller pédagogique en mathématiques qui ne répond pas du tout aux souhaits de formation des enseignants sur le terrain ». Précisant qu'il reste un poste pour faire des ajustements en juin, le Sgen-CFDT indique qu'il « regrette ces choix » et qu'il « a voté contre la carte scolaire ».

547
élèves

de la Manche sont scolarisés en IME (Institut médico-éducatif tel celui de l'Acaïs à La Glacière) ou en Itep (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) alors que 4,1% des élèves manchois sont en situation de handicap, le même taux qu'au niveau national.



Découvrez les robots de tonte sans câble périmétrique !



Tondeuse Thermique

à partir de **299 €**



Vente, entretien, et réparation de matériel de motoculture



YOHANN MOTOCULTURE






108, rue Baptiste-Marcet 02 33 20 01 11
CHERBOURG-EN-COTENTIN yohann.motoculture@gmail.com

Nouvelle **JS50**



Design iconique, Style unique !

Autonomie jusqu'à 192 km grâce à son Pack Batterie Haute Performance. Intérieur ultra connecté et qualité sonore haut de gamme. 3 finitions possibles.

GARAGE ERIC LE FLOCH
20, rue Saint-François
VALOGNES - 02 33 94 24 37



Frites Manche Pomme de Terre

FRITES FRAICHES SOUS VIDE

Pommes de terre non lavées...

06 82 64 17 16
02 33 42 48 95



Val de Saire Primeurs
Michèle et Vincent Leloup
Produits et transformés en Normandie

Restaurateurs - Associations - Particuliers...

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS SERVIR !

3, rue de Barville - MONTFARVILLE - manchepommedeterre@orange.fr